

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF821

présenté par

Mme Le Feu, Mme Degois, M. Templier, M. Bournazel, Mme Claire Bouchet, Mme Mörch,
Mme Provendier et M. Vignal

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.